



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile
Direction de l'Aéronautique Civile



**Formulaire : Formulaire de candidature à l'examen pratique
de pilote de ligne
Ref. : F-DSA-031-PEL-05**

Processus : Personnel aéronautique
Version : 01
Date de création : 14/07/09

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédacteur	S.LAAOUJ	Chef du Service Licences et Qualifications	24/09/2009	Original visé disponible à la DSA
Vérification	A. BOULMANE	Chef de la Division de la Sécurité Aéronautique	28/09/2009	
Approbation	A. MANAR	Directeur de l'Aéronautique Civile	30/09/2009	

SOMMAIRE

Formulaire de candidature à l'examen pratique de pilote de ligne

DIFFUSION

Points documentaires

Historique des versions :

Date	Version	Motif de la modification	Rédacteur
04/12/2005	4	Voir D-DSA-002-ORGv01	A. BOULMANE

Niveau de diffusion : Interne Externe Confidentiel



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile
Direction de l'Aéronautique Civile



**DEMANDE DE CANDIDATURE
A L'EXAMEN PRATIOUE ATPL**

DELIVRANCE INITIALE

SUITE AJOURNEMENT

I. Etat Civil du Demandeur :

Nom et Prénom :.....

Né (e) le :.....A.....

Nationalité :.....

Adresse :.....

.....

.....

Téléphone :.....

II. Références Aéronautiques :

N° de la licence de pilote professionnelle marocaine (CPL)

Qualification de vol aux instruments (IR), délivrée le.....

N° attestation théorique ATPL :.....délivrée le :.....

Nombre d'heures totales à ce jour :

III. Informations concernant l'examen pratique ATPL :

Date souhaitée de l'examen pratique ATPL :

Avion :.....SIMU :.....

Type de l'avion utilisé pour l'examen:

Immatriculation :.....

Aérodrome prévu pour l'examen:.....

Nom et prénom du pilote de sécurité.....Licence N°.....

Valide jusqu'au :.....

Dans le cas d'un ajournement, date du premier l'examen :.....

I. Organisme de Formation :

Nom de l'organisme :

Adresse de l'organisme :

A, le

RESERVE A LA DAC
DECISION DE LA COMMISSION D'EXAMEN
<input type="checkbox"/> Candidature acceptée <input type="checkbox"/> Candidature refusée
Observations :
Fait à Rabat, par..... le :.....
Nom et prénom de l'examineur désigné :..... Date de l'examen pratique Hors ligne..... En ligne..... Type d'avion utilisé pour l'examen Immatriculation..... Aérodrome..... Résultat de l'examen pratique : <input type="checkbox"/> ADMIS <input type="checkbox"/> AJOURNE
Formations Complémentaires :.....

PIECES A FOURNIR :

- Formulaire F-DSA-031-PEL-05;
- Copie de C.I.N. ou Passeport ;
- Copie de la visite médicale Classe 1 ;
- Copie de l'attestation de réussite à l'examen théorique ATPL;
- Copie du carnet de vol arrêté et certifié ou relevé des heures de vol.
- Attestation de suivi d'un stage homologué;
- Dans le cas d'un examen après ajournement, présenter le justificatif de la formation complémentaire recommandé par l'examineur désigné.

NB :

La candidature à l'examen pratique PPL doit parvenir à la DAC au moins 15 jours avant la date souhaitée de l'examen.